



OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

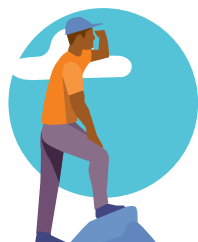


NOTRE OBJECTIF

Faciliter la décision des acteurs sur les mesures à prendre pour conserver l'environnement dans un bon état.

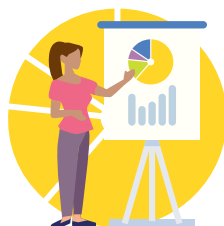


NOS MISSIONS



Surveiller

Analyser et interpréter scientifiquement les informations pour suivre l'état de l'environnement, les pressions qu'il subit et les réponses apportées.



Informier

Restituer régulièrement aux pouvoirs publics, aux décideurs et au grand public les informations sur l'état de l'environnement, les pressions qu'il subit et les réponses apportées.



Optimiser

Développer des outils de surveillance environnementale en partenariat avec les scientifiques et les gestionnaires : indicateurs, variables, descripteurs, chiffres clés.



NOS ACTIONS DEPUIS 2009



Synthèses

- Bilans annuels des suivis environnementaux du Grand Sud et de Thio
- Synthèses des connaissances environnementales : Thio, Côte Oubliée, île des Pins, etc.



Partenariats

- Mise en réseau des acteurs : groupes de travail, forums et conférences
- Conventions de financement, de transmission des données, de partenariats



Suivis

- Cours d'eau et communautés récifales autour des sites miniers du Sud et de Thio
- Impact environnemental des incendies et système d'alerte associé
- Sols nus et dégradés en province Sud
- Récifs du Grand Sud avec les habitants de Yaté, de l'île Ouen et de l'île des Pins
- État des milieux post-incidents dans la zone d'influence des sites miniers du Sud



Outils et méthodes de diagnostic

- Développement et révision d'indicateurs (indices biotiques, diatomées, fourmis, gammes de références physico-chimiques, etc.)
- Standardisation des méthodes et production de guides méthodologiques
- Développement d'un outil de bancarisation des données hydrobiologiques d'eau douce (Hydrobio)
- Production de données de références : état des milieux autour des sites miniers du Sud et de Thio, érosion, artificialisation, pollution lumineuse, etc.



Information

- Éditions : OEIL mag, bilans environnementaux, brochures thématiques
- Communication digitale : site web, bibliothèque numérique, Géoportail, Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn
- Évènementiel : réunions publiques, fêtes thématiques, foires locales, interventions scolaires
- Relations presse et partenariats média



LA NOUVELLE-CALÉDONIE

NOS PÉRIMÈTRES D'ACTION

Le cœur d'action historique

La zone d'influence de Prony Resources

Le périmètre d'action rapprochée

Le Grand Sud et Thio

- Bilan environnemental annuel du Grand Sud et de Thio
- Synthèses environnementales : Thio, côte Oubliée, île des Pins
- Acquisition de données complémentaires aux réseaux réglementaires
- Recommandations pour les suivis réglementaires
- Cartographie de la vallée de la Ouinné
- ...

À l'échelle de la province Sud

- Évolution de l'artificialisation
- Cartographie de l'érosion
- ...

Sur l'ensemble du territoire

- Suivi des incendies
- Bancarisation et diffusion d'informations environnementales
- Développement d'indicateurs
- ...

Dans le Pacifique

- Déploiement des outils de suivi des incendies à Fidji
- Participation à des forums scientifiques internationaux
- ...

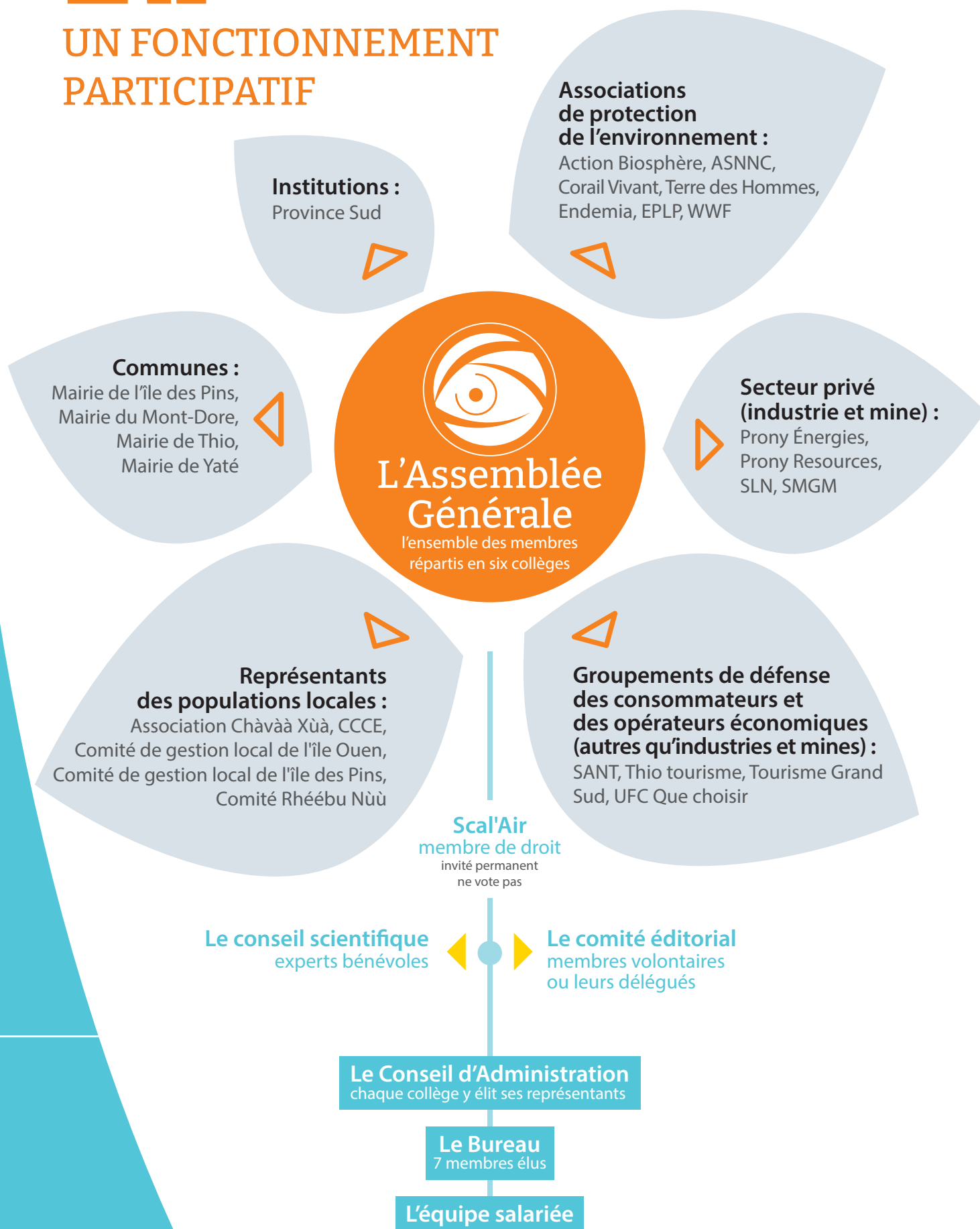


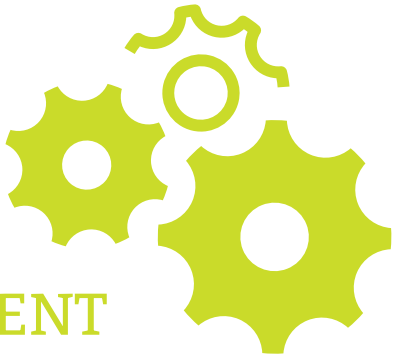
CE QUE L'OEIL NE FAIT PAS...

- La gestion de l'environnement
ex. : *gestion des aires protégées*
Compétence : provinces
- L'inspection, la maintenance d'installations techniques
ex. : *curage des bassins de sédimentation*
Compétence : provinces et Gouvernement
- La police de l'environnement
ex. : *sanctions, procès-verbaux*
Compétence : provinces
- L'étude des aspects sanitaires
ex. : *potabilité de l'eau*
Compétence : Gouvernement



UN FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF





COMMENT ÇA MARCHE ?

L'OEIL a adopté, lors de sa création, un **statut d'association de loi 1901**.



Qui finance ?

L'OEIL perçoit des subventions de fonctionnement des collectivités et des acteurs privés (industrie et mine) ainsi que des financements ponctuels d'autres bailleurs pour des projets spécifiques. Enfin, il bénéficie du régime fiscal du mécénat.

Qui prend les décisions ?

• **L'Assemblée Générale** : elle valide les orientations stratégiques de l'OEIL, s'assure de la bonne gestion financière et morale et élit, parmi ses membres, les représentants de chaque collège siégeant au Conseil d'Administration.

• **Le Conseil d'Administration** : il définit le plan d'action de l'OEIL, vote son budget et élit parmi ses membres un Bureau.

• **Le Bureau** : il est chargé de mettre en application les décisions du Conseil d'Administration de manière opérationnelle et supervise le travail de l'équipe salariée.



Qui exécute ?

• **L'équipe salariée** : elle exécute le plan d'action.



Comment l'impartialité de l'OEIL est-elle assurée ?

• **Toutes les sensibilités sont représentées à la table de l'OEIL** : ce sont donc à la fois les financeurs et la société civile qui interviennent dans les prises de décisions.

• **Les avis et recommandations du conseil scientifique sont... scientifiques** : ses membres sont bénévoles, nommés en personne et s'engagent sur l'honneur à n'avoir aucun conflit d'intérêt de nature à remettre en cause leur indépendance.

• **Le comité éditorial de l'OEIL veille à transmettre des messages factuels** : de sensibilités différentes, ses membres valident les messages de manière collective. Pour cela, une seule solution : délivrer des informations factuelles et non engagées.



Qui conseille ?

• **Le conseil scientifique** : composé de scientifiques bénévoles d'instituts de recherche locaux et internationaux, il accompagne l'Observatoire dans la définition de son plan d'action et fournit des avis sur les études environnementales les plus complexes.

• **Le comité éditorial** : il participe à la stratégie de communication, veille à la justesse et à l'objectivité des informations transmises et valide les textes de communication. Chaque structure membre peut s'y faire représenter.



QUELQUES MOMENTS MARQUANTS



Où s'informer ?

www.oeil.nc



mail : contact@oeil.nc
tél. : 23 69 69